

## **Covid-19 et politique extérieure de la RD Congo: éléments théoriques, enjeux et perspectives**

### **Covid-19 and DR Congo's foreign policy: Theoretical elements, challenges and perspectives**

**KADONY MAMBOKA Douceur**

Master en Relations internationales

Assistant à l'Université de Lubumbashi (UNILU), Faculté des Sciences Sociales Politiques et Administratives (FSSPA). Enarque de l'Ecole Nationale d'Administration-RD Congo (ENARDC)

République Démocratique du Congo

**Kadonydouceur@gmail.com**

**NIMBWE NTAMBWE Fidel**

Assistant à l'Université de Lubumbashi, Faculté des Sciences Sociales Politiques et Administratives (FSSPA). Doctorant en Relations internationales.

**fidelnimbwe03@gmail.com**

**LUNDA NGANDU Guy**

Assistant à l'Université de Lubumbashi, Faculté des Sciences Sociales Politiques et Administratives (FSSPA). Doctorant en Relations internationales.

**lundaguy08@gmail.com**

**PONGO MIKOBI Stéphane**

Assistant à l'Université de Lubumbashi, Faculté des Sciences Sociales Politiques et Administratives (FSSPA). Doctorant en Relations internationales.

**Stephanepongo7@gmail.com**

**Date de soumission :** 19/05/2022

**Date d'acceptation :** 13/09/2022

**Pour citer cet article :**

KADONY MAMBOKA D. & al. (2022) «Covid-19 et politique extérieure de la RD Congo: éléments théoriques, enjeux et perspectives», Revue Internationale du Chercheur «Volume 3 : Numéro 3» pp : 826 - 851

## Résumé

La fin de la guerre froide avait favorisé la perte rapide du poids de la politique extérieure de la RD Congo (alors Zaïre) en Afrique centrale, et la naissance d'une rébellion pour la libération du Congo. Cette rébellion a mis fin au régime dictatorial du président Mobutu. Visiblement, une nouvelle ère de la politique extérieure de la RD Congo venait de commencer. *Les années qui suivent la fin du régime Mobutu présentent un tableau sombre de la politique extérieure de la RD Congo en Afrique centrale.* La RD Congo a commencé à subir, sans capacité de réaction, le calcul stratégique des politiques extérieures des Etats limitrophes. L'alternance politique entre Joseph Kabila et Felix Tshisekedi a suscité des espoirs du relèvement de la RDC. Cependant, la pandémie du Covid-19 a été révélatrice de la dysphorie du peuple congolais. L'enjeu du Covid-19 sur le plan financier et politique n'a fait qu'exacerber l'image d'un Etat congolais moribond. La présente étude s'efforce de démontrer de quelle manière la pandémie du Covid-19 a dévoilé l'absence de politique extérieurs de la RD Congo en Afrique centrale. Cette démonstration n'est possible qu'en adoptant la démarche historico-fonctionnelle. Nous avons recouru à la technique des enquêtes avec un échantillon composé de 250 personnes (universitaires, élèves, croyants, et analphabètes).

**Mots clés :** Politique extérieure ; Covid-19 ; Théories et doctrines des Relations internationales ; Etat ; souveraineté.

## Abstract

The end of the Cold War had favored the rapid loss of the weight of the foreign policy of the DR Congo (then Zaire) in Central Africa, and the birth of a rebellion for the liberation of the Congo. This rebellion put an end to the dictatorial regime of President Mobutu. Obviously, a new era in the foreign policy of the DR Congo had just begun. The years following the end of the Mobutu regime paint a bleak picture of DR Congo's foreign policy in Central Africa. The DR Congo has begun to undergo, without the capacity to react, the strategic calculation of the foreign policies of neighboring States. The political alternation between Joseph Kabila and Felix Tshisekedi has raised hopes for the recovery of the DRC. However, the Covid-19 pandemic has revealed the dysphoria of the Congolese people. The financial and political challenge of Covid-19 has only exacerbated the image of a moribund Congolese state. This study attempts to demonstrate how the Covid-19 pandemic has revealed the absence of DR Congo's foreign policy in Central Africa. This demonstration is only possible by adopting the historico-functional approach. We used the survey technique with a sample of 250 people (academics, students, believers, and illiterates).

**Keywords:** Foreign policy ; Covid-19 ; Theories and doctrines of International Relations ; State ; sovereignty.

## Introduction

A l'orée de l'année 2019 le monde a assisté à l'apparition d'un virus au caractère mortifère dénommé Corona virus communément appelé, selon l'OMS, « Covid-19 ». Ce virus a eu pour point de départ la ville de Wuhan en République populaire de Chine.

Les pays développés, émergents et industrialisés de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie ont assisté impuissamment à la propagation du virus sur leur territoire national causant des fortes pertes en vies humaines. Visiblement le Covid-19 a prouvé à la face du monde que l'arme nucléaire n'a pas le monopole de destruction massive de plusieurs vies humaines et que le réchauffement climatique n'est pas l'unique menace susceptible de conduire à extinction de l'humanité. Pour limiter l'expansion de la contamination du Covid-19, les gouvernements des pays de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie ont, chacun pour sa part, pris la décision de confiner leur population respective, de fermer les frontières et d'interdire les vols aériens internationaux.

Pendant que le Covid-19 faisait son apparition et se propager en Europe, en Asie ainsi qu'en Amérique, les scientifiques, les politiciens et les analystes étaient persuadés que l'Afrique sera le continent le plus vulnérable à la pandémie du Covid-19. La fin de l'histoire de l'Afrique était donc envisagée de la façon la plus évidente et la plus tragique. Cependant, contre toutes prévisions et toutes attentes, le continent africain s'est montré plus résistant jusque-là à cette pandémie. Les chiffres renseignant sur les décès en Afrique de suite du Covid-19 sont largement inférieurs par rapport au reste des continents. Les scientifiques ont tenté de trouver une justification en démontrant que la résistance des africains au Covid-19 est occasionnée par le climat sur ce continent.

En RD Congo l'apparition du Covid-19 intervient dans un contexte particulier qui est celui de la période postélectorale. En effet, pour la première fois dans l'histoire de ce pays le peuple a assisté à une passation dites civilisée du pouvoir entre le président entrant Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo et le président sortant Joseph Kabila Kabange qui a régné dix-huit années à la tête de ce pays. Cependant, cette passation civilisée du pouvoir a accentué le clivage tribal, les dissentiments dans le parti politique au pouvoir ainsi que dans le gouvernement de coalition. Au lieu d'être un facteur de la cohésion nationale, de la paix et du développement, la passation civilisée du pouvoir est devenue le cauchemar de la population congolaise. Les espoirs du changement et du mieux-être induit par l'avènement d'un nouveau chef d'État issu de l'opposition ont volé en éclat. Les conditions de vie de la population ont connu "jusqu'ici" une

forte dégradation et la culture du retard de paiement du salaire des agents publics de l'Etat a refait surface. Aussi, la crise politique s'est instauré au sommet de l'Etat au regard du caractère versatile des acteurs politiques congolais. Le président Felix Tshisekedi, ne possédant aucune majorité parlementaire et aucun gouverneur de province issu de son parti politique, s'est vu obligé d'aller en coalition avec la plateforme politique du président sortant. Laquelle plateforme détenait la majorité parlementaire et la quasi-totalité des gouverneurs.

Aussitôt détecté sur le sol congolais, le gouvernement congolais n'a pas hésité de prendre des mesures pour limiter la propagation du Covid-19. Par mimétisme aux mesures européennes, le gouvernement congolais a confiné sa population, interdit les vols internationaux et nationaux. Ces mesures ont empiré la dégradation des conditions de vie de la population. Le confinement en RD Congo est proclamé pendant que la grande partie de la population congolaise n'a pas un accès direct à l'eau potable et trouve le repas quotidien grâce au travail journalier. Dans cette configuration, la faim a accentué la criminalité durant la période Covid-19.

Grave encore, c'est dans cette ambiance sanitaire, politique et socio-économique déplorable que la RD Congo s'est vue déstabiliser par les éléments des forces armées de pays voisins en l'occurrence de la Zambie, de l'Angola, du Rwanda et même du Sud Soudan. Ces menaces aux frontières de la RD Congo durant la période de la pandémie du Covid-19 nous pousse à formuler notre question principale de recherche de la manière que voici : Quelle est l'incidence de la pandémie du Covid-19 sur la politique extérieure de la RDC en Afrique centrale ?

En effet, dans la conception du réalisme dogmatique, on considère que les Etats faibles soit encore les petites puissances n'ont pas de politique extérieure. Cependant, denier aux Etats faibles et particulièrement à la RD Congo l'existence d'une politique extérieure, c'est émettre un jugement sévère envers ces Etats et singulièrement envers la RD Congo. Ce pays a certainement une politique extérieure en Afrique centrale mais cette politique extérieure souffre des insuffisances d'une vision stratégique.

C'est pourquoi d'aucun hésite aucunement de taxer la politique extérieure de la RD Congo comme étant *une politique de défaillance qui souffre des opportunités ratées et se déroule sous le mode d'une diplomatie de dépendance* (Ngoie Tshimbabe, 2008). Néanmoins, l'historicité de la politique extérieure de la RD Congo en Afrique centrale démontre que ce pays a connu un temps de rayonnement de sa diplomatie dans la sous-région durant la période du règne du président Mobutu Sese Seko. L'intelligence et l'ingéniosité de Mobutu et de son pré carré ont permis d'activité une politique extérieure en Afrique centrale basée sur une diplomatie de bon

voisinage. C'est en déployant cette diplomatie que le régime Mobutu Sese Seko a pu rassembler le Burundi et le Rwanda dans un cadre d'intégration sous-régional dénommé la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs Africains « CEPGL ». Cette organisation sous régionale avait permis à son temps de verrouiller la sous-région contre tout éclatement des rebellions au frontières (Ngoie Tshimbabe, 2008).

En dépit de ce succès réalisé dans le déploiement d'une diplomatie active en Afrique centrale, la gestion dictatoriale du pays par le président Mobutu avait suscité plusieurs mouvements des contestations dans l'espace interne du pays. La fin de la guerre froide avait favorisé d'une part la perte rapide du poids de politique extérieure de la RD Congo (alors Zaïre) en Afrique centrale, et d'autre part, la naissance d'une rébellion pour la libération du Congo. Cette rébellion, soutenue par les pays voisins à l'instar du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda, a permis de mettre fin au régime dictatorial du président Mobutu. Visiblement, une nouvelle ère de la politique extérieure de la RD Congo venait de commencer avec le Président Laurent Désiré Kabila. Les années qui suivent la fin du régime Mobutu présentent un tableau sombre de la politique extérieure de la RD Congo en Afrique centrale. La RD Congo a commencé à subir, sans capacité de réaction, le calcul stratégique des politiques extérieures des Etats limitrophes. La pandémie à Covid-19 est venue confortée les hypothèses d'absence de politique étrangère de la RD Congo en Afrique centrale. Ainsi, la présente étude démontre de quelle manière la pandémie du Covid-19 a dévoilé l'absence de politique extérieure, clairement définie, de la RD Congo en Afrique centrale.

Eu égard à ce qui précède, notre étude gravitera autour de trois grands points. Dans le premier point nous développerons des considérations sur les éléments théoriques de la politique extérieure. Ici nous étudierons successivement l'Etat, les principes qui président les relations internationales, l'esquisse de la politique extérieure dans les courants doctrinaux des Relations internationales, le caractère exceptionnel de chaque politique extérieure, les doctrines classiques et la lisibilité de politique extérieure. Dans le deuxième point, nous présenterons un essai des réponses aux questions spéciales sur la pandémie du Covid-19. Dans cette rubrique nous allons définir d'abord le Covid-19, puis nous discuterons sur les prédictions lointaines d'une crise sanitaire, et enfin nous analyserons les grands enjeux de la pandémie du Covid-19. Dans le troisième point, nous ferons une analyse critique sur le Covid-19 et la manifestation de la fragilité de la politique extérieure.

## 1. Méthodologie de la recherche

La présente étude tire son caractère scientifique de la démarche méthodologie à laquelle elle est soumise. En effet, pour vérifier nos hypothèses et aboutir à une conclusion scientifique, nous avons recouru à la méthode historique couplée de la technique documentaire et de questionnaire.

La méthode historique nous a permis d'appréhender la politique extérieure de la RD Congo dans sa dynamique évolutive.

S'agissant de la technique documentaire ainsi que la technique de questionnaire. La première nous a permis de collecter les données en rapport avec les variables de notre étude dans les ouvrages et articles scientifiques. La seconde nous a permis d'administrer un questionnaire fermé à un échantillon de 250 personnes en suivant les procédés probabilistes.

## 2. Eléments théoriques sur la politique extérieure : essai de rapprochement sporadique à la réalité congolaise

On ne peut mener une étude sérieuse sur la politique extérieure sans préalablement discuter de l'Etat. Ce dernier est l'épicentre de l'existence des relations extérieures. C'est pour quoi dans la science des Relations internationales l'Etat demeure l'acteur privilégié.

### 2.1. L'Etat comme épiceutre des relations extérieures

Sans contestation aucune, nous pouvons affirmer que le monde est étatisé et divisé en plusieurs unités étatiques. Plusieurs siècles après sa naissance, l'Etat demeure la structure de base de la société internationale. Certains successeurs de Thomas Hobbes et de Nicolas Machiavel considèrent l'Etat comme l'unique acteur. Dans cette perspective, Hugos Grotius disait à son temps que l'Etat était *le maître de la guerre* (Nys, 1882). Certainement c'est ce même système de penser qui est reproduit aujourd'hui encore par le courant réaliste des Relations internationales pour qui l'Etat est l'acteur incontournable, l'ultime référence et abrite de la sécurité. De cette façon, il est l'alpha et l'oméga de l'étude des relations internationales. Mais qu'est-ce qu'un Etat ? Comment le reconnaître ?

Les auteurs divergent sur la définition de l'Etat car il se conçoit de diverses manières. Selon Max Weber, l'Etat est une institution détenant le monopole légitime de l'usage de la force (Calliot, 2003). A part le mérite de donner l'une des fonctions essentielles de l'Etat, cette définition ne dit pas tout sur ce qu'est l'Etat. Serge SUR transcende la définition de Max Weber en considérant l'Etat par rapport à lui-même, comme un pouvoir en principe absolu dans le

cadre de l'organisation générale d'une société donnée, située sur un territoire déterminé (Sur, 2010). Ainsi, Serge SUR distingue aisément l'Etat au sens juridique comme une construction volontaire ou artificiel qui repose sur la notion de souveraineté et est composé d'un pouvoir organisé, une population et un territoire. L'ensemble est défini et uni par un système juridique qui lui est propre.

Au sens matériel, l'Etat est appréhendé comme un corps politique regroupant sous une autorité commune, dans un cadre territoriale limité, une population particulière. Son identité est ainsi définie par lui-même et pour lui-même autour du principe de légitimité qui commande le contenu et les modalités d'exercice de la souveraineté.

Les marxistes quant à eux ont une autre manière de concevoir et définir l'État. Pour eux, l'Etat est le résultat des contradictions de lutte des classes. Il est un instrument de la domination de la classe bourgeoise sur la classe prolétarienne. Pour protéger et assurer la pérennisation des intérêts de la classe bourgeoise, qui est la classe détentrice des moyens de production, il est institué un certain nombre d'artifices qui tiennent l'infrastructure en l'état. Comme les autres éléments de la superstructure que sont l'idéologie, la religion, le droit, la culture bourgeoise, l'Etat est un instrument dénomination qui garantit les privilèges de la classe bourgeoise (Kadony, 2013). L'armée, la police, l'administration publique, la justice sont des éléments de la force qui concourent à la réalisation de cette fonction de domination. Dans cette optique, l'Etat est un agent du *statu quo* car il est chargé de maintenir et de garantir l'exploitation de la classe prolétarienne par la classe bourgeoise. Pour ce faire, il est l'outil qui sécurise la propriété privée et empêche le prolétariat d'aller déposséder le capital dominant de la bourgeoisie. Vue sous l'angle marxiste, l'Etat est l'instigateur principal de la mondialisation (Mova, 2014). En effet, comme le cadre étatique et national lui semble très exigü, la bourgeoisie s'est doté d'un élan cosmopolite, car la production ne se contente plus du marché local et national qui semblent être restreint. La bourgeoisie a besoin d'aller parfois à l'extérieur pour chercher les matières premières pour ses industries. Elle a aussi besoin de se déployer à l'extérieur pour avoir un marché de consommation plus élargi, mais aussi pour résister à la concurrence et à la baisse de la demande sur le marché national ou local. Ainsi, la bourgeoisie se sert de l'État pour obtenir l'ouverture des frontières et l'interdépendance des nations pour faire du monde entier son marché.

Certains auteurs à l'instar de George Burdeau estiment que l'État est le résultat de l'institutionnalisation du pouvoir (Burdeau, 1970). Il est donc aberrant de parler de l'État dans une réalité de l'individualisation du pouvoir. En effet, lorsque le pouvoir quitte la dimension du

bien patrimonial pour se concevoir comme une entité à part et qui existe au-delà des chefs ou du chef qui l'incarnent, on est très loin de l'idée de l'État. Les écrits de Nguway kpalangu Kadony viennent appuyer cette thèse de l'État-institution. Selon cet auteur, pour comprendre ce qu'est l'Etat, il faut le placer au seuil de la pensée et au niveau d'abstraction. *Dans ce cas, l'Etat est considéré comme une idée qui se place au-dessus des hommes qui respectent l'abstrait. La pensée humaine se sert de cette puissance abstraite en vue de la rendre concrète sous la forme d'institutions* à l'instar de la constitution, la loi (Kadony, 2007). Ces institutions ne peuvent être utiles dans la société que si les individus chargés d'y veiller revêtent les prérogatives de cette puissance abstraite et agissent en son nom.

Dans cette optique, la fragilité des Etats africains en général et de la RD Congo en particulier trouve une explication éloquent. *Les officiels se confondent à l'Etat. Ils ont tendance à devenir eux-mêmes l'Etat.* La vie et la survie de l'État dépendent largement des humeurs du chef. En conséquence, l'État en Afrique est un *Etat-individu*. Raison pour laquelle, la mort inopiné d'un chef d'État en Afrique ouvre la porte du chaos et de la faillite de l'Etat. A titre d'exemples, l'Etat libyen était un Etat-Kadhafi car toute la vie en Libye dépendait *des attributs humains de Kadhafi-Etat*. L'Etat Togolais était l'Etat-Eyadema (Kadony, 2007). Récemment, en dépit de la passation civilisée du pouvoir entre Felix Tshisekedi Tshilombo et Joseph Kabila Kabange, l'Etat congolais est plongé dans un chaos institutionnel nourri des dissentiments, de la haine et la barbarie. Visiblement, c'est la démonstration que pendant ce dix-huit années de règne, le président Joseph Kabila a instauré un Etat-Kabila dont la paix et la sécurité ne doivent dépendre que de lui. La farce de démocratie instaurée par lui pour contenter les bailleurs des fonds internationaux et duper communauté internationale, s'est révélée après son départ du pouvoir.

## **2.2. Esquisse de la politique extérieure dans les courants doctrinaux des Relations internationales**

Dans la pratique des relations internationales, l'action extérieure des Etats est la base qui structure le système international. Cette action extérieure n'est pas uniforme. Puisque les Etats ne sont pas des entités mortes, ils agissent et interagissent pour assurer leur survie et pour garantir au maximum leurs intérêts. C'est pourquoi plusieurs auteurs considèrent la politique extérieure comme étant la matière fondamentale de l'étude des relations internationales.

Pour comprendre la politique extérieure en tant qu'activité de l'Etat, il faut procéder à une recherche à la fois sur le plan intérieur et extérieur.

Les premiers composants de la politique extérieure, c'est-à-dire ses objectifs et ses stratégies, nous renvoient au domaine intérieur de l'Etat. À cet égard, en plus de la nécessité évidente d'identifier, de façon succincte et générale, les priorités de l'Etat dans l'élaboration de sa politique extérieure, on ne doit pas négliger d'autres facteurs tels que la nature du régime et les personnalités politiques influençant la politique extérieure de l'Etat. Dans cette optique, le recours est fait à la théorie dite de *Foreign Policy Analysis*, laquelle cherche à comprendre la politique extérieure en fonction des mécanismes et des contraintes internes.

En effet, l'organisation interne d'un Etat ne laisse pas de marge de manœuvre quant à la coloration de sa politique extérieure. Les politiques sectorielles adoptées, la vision des décideurs, la culture globale d'un pays, ses traditions dans les rapports avec les autres entités politiques du monde, sont autant des facteurs capables d'avoir un impact sur la définition et la conduite d'une politique extérieure. La classe politique, la culture politique, les institutions spécialisées qui font partie de l'architecture politique ou bureaucratique d'un Etat construisent dans leurs interactions une doctrine du monde. Lorsque des changements structurels interviennent dans les régimes politiques, on constate aussi l'influence de l'organisation interne sur le fond et la forme de la politique extérieure. Comme nous allons le constater à la suite de notre étude, le changement des régimes en République Démocratique du Congo a été suivi des changements de la politique extérieure du pays. Inévitablement, les choix de la politique extérieure d'un Etat sont des réponses aux besoins de politiques internes dans la mesure où les objectifs de l'intérêt national sont servis par divers moyens.

Le deuxième composant de la politique extérieure renvoie à la nécessité de mieux comprendre l'environnement dans lequel la politique de l'Etat est mise en œuvre, c'est-à-dire le système international. Pour ce faire, nous pouvons faire recours aux différentes théories permettant de caractériser et d'expliquer le système international à l'instar du Réalisme, de l'Idéalisme/Libéralisme et du Constructivisme (Bento, 2013).

### **2.2.1. Comprendre la politique étrangère à travers le Réalisme**

La première tradition de l'étude des Relations Internationales considère que la guerre constitue la tendance principale du rapport entre les Etats. Elle justifie cela par la transposition de la philosophie de Thomas Hobbes pour qui l'état de nature d'une société est régulé par l'affrontement et la force. Cette vision portée par les militaires et les diplomates, accompagnera les guerres interétatiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la montée des extrêmes dont l'Europe sera le théâtre dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Macleod, A. & O'Meara 2008). Le réalisme

postule que l'Etat comme seul acteur des relations internationales possède un comportement rationnel.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la vision réaliste du système international est devenue dominante. La notion d'intérêt national est particulière et cruciale dans la vision réaliste, puisque chaque Etat cherche à le préserver, en accroissant sa puissance ou en empêchant ses adversaires de développer la leur. Ainsi, pour le réaliste, la politique extérieure est un processus par lequel l'intérêt national est doté d'un contenu et est défendu en tant que tel par les agents de l'Etat commis à cette tâche. Cette politique extérieure est ramenée à la conception du chef qui l'insère dans les structures étatiques pour son expression extérieure. Nicolas Machiavel semble avoir fourni les premières idées aux réalistes, lorsqu'il considère dans son ouvrage « Le prince » que la politique extérieure est comme un ensemble d'actions et décisions intentionnelles entreprises par le chef en vue de maximiser les objectifs que se doit d'essayer de satisfaire un Etat dans son environnement contraignant (Braillard & Djaili, 1997). Toutefois, l'étude du système international plutôt que celle de l'acteur étatique mérite d'être mise en exergue pour comprendre la politique extérieure des Etats. Cela nous renvoie encore à distinguer l'interne de l'externe. D'après Marcel Merle, l'interne désigne un espace délimité, homogène et structuré, qui peut être assimilé à un système relativement intégré et clos sur lui-même. Par contre, l'externe désigne un espace ouvert, hétérogène, non structuré, dans lequel une multitude de forces difficiles à identifier et isoler entrent en action. Mais ces espaces ne sont pas étanches et totalement séparés l'un de l'autre. En réalité, « l'interne et l'externe se trouvent en communication l'un avec l'autre, au moins par l'intermédiaire d'un « sas » que contrôle le gouvernement et qui constitue l'espace spécifique de la politique extérieure : celle-ci a pour fonction d'adapter le système à son environnement ou, si l'on préfère, de transmettre à l'extérieur les demandes qui émanent de l'intérieur du système, tout en canalisant les contraintes qui pèsent, de l'extérieur, sur le fonctionnement du système » (Merle, 1985).

Les caractéristiques du système international paraissent donc suffisantes pour expliquer la politique extérieure de l'Etat. Ce dernier est conçu ici comme une entité géographiquement définie ayant pour caractéristiques l'unité et la rationalité de son action internationale. Cette action toutefois ne va pas sans contrainte car, dans la perspective du Réalisme, le système international influence de manière déterminante la politique extérieure. Autrement dit, l'autonomie des acteurs dans la scène internationale, selon ce courant de pensée, est réduite car leurs choix, alliances, positions diplomatiques, etc. sont conditionnés par les influences

systémiques. Puisque cette action est orientée en fonction de l'intérêt national entendu en termes de sécurité et de pouvoir, et ceci d'une façon rationnelle.

Pour le Réalisme, la décision rationnelle apparaît comme le concept fondamental définissant l'action interne et externe de l'État, celle-ci assurant la viabilité de sa politique extérieure. En outre, seule une décision rationnelle permettra de garantir la défense de l'intérêt national, défense à l'aune de laquelle se mesurera le succès de la politique extérieure (Macleod, A. & O'Meara 2008).

### **2.2.2. Comprendre la politique extérieure à travers le libéralisme**

C'est depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aux Etats-Unis, qu'est née une vision utopique et coopérative du rapport entre les Etats. Protéiforme, ce courant a pris de dénominations différentes, mais généralement désigné comme « idéaliste-libéral ». Le premier volet de l'idéalisme s'est incarné dans un courant dit « fonctionnalisme ». Bien connue des européens, cette conception a continuellement justifié la mise en place de la communauté économique.

Dans cette logique, c'est grâce à des accords portant sur des secteurs limités que des processus irréversibles de coopération entre les Etats doivent s'enclencher (Roche, 2001). Déjà à ce niveau, nous pouvons percevoir clairement les motivations de la politique extérieure d'un Etat. A la suite du fonctionnalisme s'est développée la théorie de l'interdépendance complexe. Ses promoteurs ont focalisé leur réflexion sur l'interdépendance de toutes les dimensions de la réalité internationale, dont ils ont retenu quatre ordres principaux à savoir : l'information, le commerce d'objets physiques, les flux financiers et la libre circulation des hommes et des idées.

De manière générale, le courant idéaliste est tout à la fois volontariste, rationnel et utopique. *Il est plus préoccupé par un objectif à atteindre, c'est-à-dire la paix, que par des faits internationaux. En ce sens, il est téléologique* (Labana, 2006). En effet, l'objectif pacifiste du courant idéaliste et le jeu d'attention qu'il porte aux faits eux-mêmes, à leur résistance, conduisent le discours idéaliste à formuler des projets d'organisation de la vie internationale par des mécanismes comme la sécurité collective, le désarmement et le gouvernement mondial.

Dans le courant idéaliste, la compréhension ou l'analyse de la politique extérieure d'un Etat doit tenir compte de cinq vérités suivantes : (1) Les relations entre les Etats sont des rapports qui se tissent entre les Etats, les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ainsi que les individus ; (2) Les rapports internationaux se caractérisent par la compétition ; (3) Le droit international et la sécurité collective sont les facteurs de pacification et de coopération ; (4) L'extension de la démocratie et des échanges renforcera

l'interdépendance qui permettra de tenir compte des avantages des autres (D'où la possibilité de la réduction de la propension à la guerre); (5) Le désarmement et l'avènement d'un gouvernement mondial sont également appelé à favoriser la paix universelle.

### 2.3. Les doctrines classiques et la lisibilité de politique extérieure

Dans le souci de rendre plus au moins perceptible ou encore lisible une politique extérieure, les Etats prennent parfois l'initiative de définir une doctrine. C'est dans ce cadre que nous pouvons citer la doctrine Monroe, la doctrine Sinatra, la doctrine Brejnev, la doctrine Jdanov, la doctrine Kissinger, la doctrine Hallstein, la doctrine de trois mondes, la doctrine Nixon du *Linkage* ou de l'engagement positif, la doctrine Truman du *containment*, etc. Ces doctrines deviennent des justificatifs d'actions tournées vers l'extérieur. En effet, les Etats se croient tous appelés à une mission et à un messianisme. Ils croient être porteurs d'un apport parfois millénariste inscrit dans leur identité. Il y a donc un certain zèle missionnaire de certains Etats qui ne se contentent pas seulement à proclamer; ils sont capables de déclencher une guerre pour défendre des valeurs qu'ils estiment être une raison de vivre. Les conflits armés dans le monde arabe trouvent une justification vue de cette manière.

En outre, certains Etats prétendent être des terres de droits de l'homme et d'autres croient avoir inventé la démocratie et sont prêts à vouloir l'imposer au monde entier. D'autres prétendent de par leur situation géographique, être au centre de quelque chose et auraient pour cette raison un appel à réaliser l'unité de l'espace qu'ils partagent avec le reste des pays. Cette dernière prétention est de plus en plus observée dans les discours politiques et les écrits scientifiques des congolais du Congo-Kinshasa. Au fait, la République Démocratique du Congo se veut le cœur de l'Afrique, et par conséquent il estime être le pays qui doit permettre le décollage de toute l'Afrique en facilitant la liaison du nord et du sud, de l'est et de l'ouest.

Il sied aussi de souligner qu'un Etat peut construire une doctrine de sa politique extérieure en partant des sobriquets. Il se laissera parfois guider par ce soubassement au point d'en faire une constante créatrice de la tradition et de régularité. Les changements périphériques ne l'entament pas vraiment et elle n'est ébranlée que face à des secousses de grandes magnitudes qui balayent tout sur leur passage. Le cas le plus typique est celui des grandes révolutions populaires qui conduisent parfois au changement du système et du régime politique.

Toutes les grandes puissances ont toujours inscrit leur politique extérieure dans un messianisme qui s'efforce d'être universel. Leurs valeurs sont présentées comme les meilleurs et chaque pays doit les adopter, par la contrainte stratégique si cela est nécessaire. En scrutant l'histoire des

Etats ou des nations, on constate la prégnance des idées, des valeurs, des croyances, des représentations qui bâtissent des singularités qui finissent par se cristalliser en des identités collectives qui peuvent avoir de l'influence sur la vision stratégique des dirigeants qui projettent leurs peuples sur l'espace international par et à travers la politique extérieure. La « destinée manifeste, qui donne le messianisme américain (Roy, 2003) », en est un exemple indiscutable. Cependant certains événements ont la capacité de révéler l'absence ou encore la fragilité de la politique extérieure d'un Etat. Parmi ces événements, on peut citer à titre indicatif le déclenchement d'une guerre, la rupture d'une relation diplomatique, la survivance d'une pandémie, etc. Dans la présente étude, nous avons retenu l'apparition de la pandémie du Covid-19 pour expliquer l'absence ou la fragilité de la politique extérieure de la RD Congo en Afrique centrale.

### **3. Essai des réponses aux questions spéciales sur la maladie à Covid-19**

#### **3.1. Covid-19 : Quid ?**

À la fin de l'année 2019, la Chine a signalé plusieurs cas de syndrome respiratoire aigu sur son territoire. Il s'agissait d'un nouveau coronavirus responsable de ce syndrome, appelé coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère « SARS-COV-2 », qui avait été identifié. La maladie est appelée *Covid-19*. Après la déclaration, par l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'état de pandémie, les pays africains se sont rapidement employés à réduire la propagation du virus.

À l'apparition de la Covid-19, l'opinion publique tant nationale qu'internationale était persuadée qu'en touchant le continent africain, la Covid-19 provoquera la fin de l'histoire de ce continent. Contre toute attente, l'Afrique a manifesté une résistance exceptionnelle et peu justifiable jusqu'à ce jour. Le taux de décès par la Covid-19 est sensiblement faible en Afrique comparativement au reste du monde. Toutefois, même si l'Afrique a été moins touchée que l'Europe par le Covid-19, en terme du nombre des décès, l'inquiétude augmente au fur et à mesure que la pandémie prend des nouvelles variantes. L'inquiétude devient prégnante lorsque nous considérerons les aspects économiques et sociaux de l'impact du Covid-19 en Afrique : plusieurs familles congolaises dépendent de l'économie informelle et devraient trouver des moyens de subsistance pour continuer à vivre à peu près normalement en période de confinement ; le faible accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ne permettrait pas d'organiser par mimétisme le télé travail, l'école virtuelle pour tous comme c'est le cas en Europe.

### 3.2. Les prédictions lointaines d'une crise sanitaire : quelles perspectives de sortie de crise ?

Le Covid-19, au départ un évènement sanitaire funeste, qui devient au fil de temps une sorte d'incubateur du désastre économique, social, et politique. Jusqu'ici les conséquences de la pandémie du Covid-19 ne cessent de surprendre l'opinion publique et les scientifiques car, les effets du Covid-19 vont au-delà des prévisions et hypothèses savantes.

La communauté internationale a-t-elle été distraite face aux alertes de l'apparition d'un probable virus mortel ? Peut-être que oui, peut-être que non. En effet, déjà en 2008, dans son rapport, la *National Committee* mentionnait le risque d'une « maladie respiratoire virulente, nouvelle et très contagieuse pour laquelle il n'y aurait pas de traitement ». Aussi, le Président américain Obama aurait évoqué ce même risque. Dix ans plus tard, dans une conférence organisée à Massachussets, à l'occasion du centenaire de la grippe espagnole, le multimilliardaire Bill Gates aurait annoncé que la prochaine catastrophe mondiale prendrait la forme d'une pandémie causée par un virus hautement infectieux qui se propagera rapidement au monde entier et que l'humanité ne sera pas prête à affronter un tel virus (Borrell, 2020).

Dans tous les pays du monde les gouvernants ont mis en place des mesures barrières afin de limiter la propagation du Covid-19 mais, la rapidité de la propagation et la manifestations de la maladie, qui sont les caractéristiques fondamentales du Covid-19, n'ont permis d'endiguer cette pandémie (Ogouyomi, 2021). Il va sans dire que ces mesures n'ont pas été assez efficaces.

Cependant, il n'est pas tard pour sauver l'humanité et ses valeurs. Mais, l'Afrique doit plus que jamais jouer un rôle déterminant pour présenter au monde un remède curatif contre la Covid-19. Assurément ce remède existe déjà en Afrique, précisément en RD Congo. En effet, le savoir endogène congolais est à même de mettre à la disposition de l'humanité une prescription médicamenteuse efficace à base de plantes utilisées dans les milieux ruraux et périurbains.

La mondialisation, prise dans l'optique de l'occidentalisation de la vie, a mystifié le savoir endogène africain au profit de l'exaltation du savoir occidental. C'est pourquoi la bourgeoisie congolaise (et africaine) hésite de recourir aux solutions médicamenteuses traditionnelles prétextant qu'elles sont immondes. A notre avis, nous estimons que cela peut bien justifier le fait que ce soit les riches (classe bourgeoise) qui sont les plus atteints et qui succombe de la Covid-19 en RD Congo. D'ailleurs le commun de mortel en RDC clame, avec rire, que la Covid-19 est une maladie qui n'atteint que les familles nobles. Il est donc préférable que le

gouvernement congolais se sert des avantages de la mondialisation (prise sous l'angle des échanges) pour la transformation positive du savoir médicinal endogène.

### **3.3. Les grands enjeux de la pandémie du Covid-19**

#### **3.3.1. L'enjeu financier du Covid-19 en RD Congo**

Le covid-19 semble sans doute, à certains égards, pour les autorités politiques congolaises une aubaine pour capter l'aide financière internationale de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale, de la Chine ou encore des autres partenaires techniques et financiers internationaux soucieux de l'éradication de cette pandémie.

En effet, les Etats africains qui ont signalé des cas du Covid-19 sur leur territoire ont eu la chance de recevoir une aide financière internationale pour faire face à ce fléau sanitaire. « La France qui est le 5<sup>e</sup> bailleur d'aide publique au développement a décidé de consacrer plus de 1.6 milliards d'euros à la lutte contre la pandémie dans les pays les plus vulnérable dont une majorité est située en Afrique (le Mali, le Burkina Faso, etc. en ont déjà bénéficié)<sup>1</sup>». Raisonnablement la RD Congo, un pays pauvre qui peine encore à assurer sa stabilité économique et financière, ne pouvait que déclarer son territoire atteint du Covid-19 afin de s'attirer la sympathie et la compassion internationale des partenaires techniques et financiers. D'ailleurs le tout premier cas signalé en RD Congo au mois mars 2020, aurait quelques mois plus tard fait la déclaration publique selon laquelle il n'avait jamais été atteint du Covid-19. En outre, plusieurs autres cas testés positifs et mis en quarantaine à Kinshasa comme à Lubumbashi, n'ont jamais admis avoir été malade de la Covid-19.

L'imbroglio autour de la libération de personnes testées positifs et mis en quarantaine a augmenté le doute sur l'effectivité de la Covid-19 en RD Congo. Grave encore, c'est que lorsque les médias ont interrogé les personnes guéries du Covid-19 pour savoir la prescription médicamenteuse appliquée durant la quarantaine pour assurer leur guérison, la réponse commune était : « nous avons bu de l'eau ».

Nous sommes convaincus que le Covid-19 a réellement frappé la RD Congo. Cependant, la façon dont les autorités congolaises s'y sont prises dès le départ pour sensibiliser la population révèle un amateurisme de la part des décideurs. En effet, les contradictions, entre les autorités, dans la transmission des informations relatives au Covid-19, ont joué un rôle désincitatif de la

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique/evements/article/covid-19>.

population pour la prise au sérieux des mesures barrières afin de lutter contre la propagation du Covid-19.

D'après nos enquêtes sur terrain à l'aide de questionnaire comprenant cinq questions (dont les libellées en annexe 1), administré aux universitaires, élèves, croyants, et analphabètes, le constat est amer. En effet, la population congolaise n'a pas encore pris conscience de l'ampleur de la Covid-19. Cette maladie semble être un mythe jusqu'à ce jour pour la plupart des congolais.

• **Tableau N°1 : Configuration de l'enquête**

EFFECTIFS TOTAL DES ENQUETES	250	
Lieu	Lubumbashi	125
	Kinshasa	125
Catégories d'enquêtés	Etudiant(e)s (Et.)	50
	Commerçant(e)s	50
	Elèves (pré finalistes et finalistes du degré supérieur) (Com.)	50
	Croyants (Cr.)	50
	Analphabète (An.)	50

Source : Elaboré par nos soins

• **Tableau N°2 : Résultat de l'enquête**

	Nombre des Oui					Nombre des Non					Total /250	
	Et.	Com.	El.	Cr.	An	Et.	Com.	El.	Cr.	An	OUI	NON
Le Covid-19 est déjà en RDC	8	3	17	21	6	42	47	33	29	44	55	195
Certains congolais sont atteints du Covid-19	5	1	13	16	7	45	49	37	34	43	42	208
Les congolais meurent déjà du Covid-19	8	1	13	15	5	42	49	37	35	45	42	208
La confiance aux statistiques de l'INRB	0	12	5	19	0	50	38	45	31	50	36	214
Le soutien de la mesure gouvernementale de confinement	0	0	18	0	0	50	50	32	50	50	18	232

Source : Elaboré par nos propres soins à l'aide du questionnaire à l'annexe.

Comme nous pouvons le constater dans le tableau n°2 ci-haut, le Covid-19 n'est pas encore pris au sérieux par la majorité de la population congolaise. Nos enquêtes révèlent que 83,2% de la population congolaise ne croit pas au fait qu'il y a effectivement des décès des congolais de suite du Covid-19. 78% des congolais estiment que le Covid-19 n'a pas encore pénétré le territoire congolais, et 85,6% des congolais n'ont pas foi aux statistiques que fournit l'INRB. Il n'est plus étonnant de constater que seulement 7.2% de la population congolaise que soutient la mesure gouvernementale du confinement.

C'est certainement ce constat qui nous pousse à ce stade de dépasser la tradition empiriste pour s'inscrire dans une démarche rationaliste afin d'expliquer les relations de cause à effet entre le Covid-19 et la plique interne et externe de la RD Congo.

### **3.3.2. Covid-19 comme prétexte des actes politiques Machiavéliques**

Après la passation civilisée du pouvoir entre le président Joseph Kabila Kabange et Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, la scène politique congolaise est devenue de plus en plus immonde et sombre. Les accords occultes signés entre le président entrant Felix et le président sortant Joseph n'ont pas permis au président entrant d'être « libre » dans la mise en œuvre de sa vision pour le quinquennat de son mandat. Ne possédant pas une majorité parlementaire, le président Felix avait choisi de former un gouvernement de coalition avec le regroupement politique (Front Commun pour le Congo « FCC ») de son prédécesseur (Joseph Kabila). Deux années après, il a annoncé la fin de cette coalition et l'identification d'une nouvelle majorité parlementaire. Plusieurs députés et sénateurs ont décidé de quitter le FCC pour rejoindre la nouvelle formation politique créée par le président Felix dénommée « Union Sacrée ». Cette transhumance a provoqué des frustrations dans les cas du président honoraire Joseph Kabila.

C'est dans ce contexte, d'une vie nationale politiquement terrifiante, que la population congolaise a observé, comme dans une série télévisée d'horreur, une succession de cas de décès des acteurs politiques et administratifs, tous décédés de suite du Covid-19 après une action particulière touchant à la vie politique du pays. A titre illustratif, nous pouvons citer le cas du Sénateur Jean Pierre Lola Kisanga, aussitôt que celui-ci avait annoncé publiquement son passage du FCC vers l'Union Sacrée, quelques jours après il est mort de suite du Covid-19 comme si cette maladie n'attendait que cette action politique pour causer sa mort. Il en est de même du célèbre Juge Raphael Yanyi Ovungu qui devait rendre le verdict du procès de Vital Kamhere (Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat Felix) accusé de détournement. La mort subite de ce juge a été également justifiée de suite de la Covid-19 comme l'indique Kounda dans la presse

écrite de la Rtbf. Nous pouvons également citer le cas de Tim Mukunto l'Auditeur général des FARDC dont on a annoncé sa mort de suite du Covid-19. Radio Okapi en RDC précise « qu'il était personnellement occupé de l'accusation dans le procès des présumés meurtriers des experts de l'ONU au Kasai ». Curieusement cette mort est intervenue après qu'il aurait refusé d'obéir aux ordres de la hiérarchie.

Ces illustrations prises au hasard montrent que la Covid-19 est une arme d'action politique. Autrement dit, elle est une raison difficilement contestable pour couvrir *la realpolitik*.

### **3.3.3. Covid-19 comme facteur de lutte de contre le changement climatique**

Les perspectives d'un changement climatique causé par les actions anthropiques (consommation et production) ont poussé les Etats à adopter une nouvelle manière de penser leur développement, et cette manière est nommée : *développement durable*.

En effet, l'aspect environnement occupe une place importante dans la pensée du développement durable. Il faut assurer la croissance économique basée sur des activités productives qui ne portent pas atteintes à l'environnement ou qui causent moins des émissions des gaz à effets de serre (GES). Pour y parvenir, les Etats ont signé en 1997 le Protocol de Kyoto qui fixe les méthodes de limitation d'émission des GES. Cependant, les grands pollueurs mondiaux à l'instar des USA et de la Chine ont refusé de ratifier cet accord sous prétexte pour l'un que ces méthodes limiteraient leur économie, et pour l'autre qu'elles constitueraient une entrave à leur industrialisation (Garcin, 2009).

C'est pourquoi, nous estimons que le Covid-19 est venu diluer toute la force des Etats qui s'obstinaient à maintenir une croissance économique forte en faisant abstraction aux mesures de réduction des GES. En effet, le confinement total et partiel on réduit sensiblement le temps du travail et par conséquent l'intensité des activités productives. Vue sous cet angle, le Covid-19 est une opportunité écologique.

## **4. Le Covid-19 et la manifestation de fragilité de la politique extérieure de la RD Congo**

La maladie à Covid-19 a surpris la RD Congo. Aussitôt que le premier cas a été signalé sur le territoire congolais le 10 mars 2020, l'Etat congolais a subi des attaques et menaces des forces étrangères en l'occurrence les forces armées zambiennes. L'absence d'une vision claire de politique extérieure a rendu vulnérable la RD Congo au début de cette crise sanitaire.

En effet, la crise sanitaire couplée de la venue au pouvoir d'un nouveau président de la république, Felix Antoine Tshilombo Tshikedi, ont été révélatrice de l'absence d'une doctrine et d'une vision de politique extérieure en RD Congo. Alors que le gouvernement congolais annonçait l'état d'urgence sanitaire, le 24 mars 2020 de suite du Covid-19, la Zambie quant à elle avait trouvé dans cette annonce une belle occasion pour renforcer ses velléités d'annexion d'une partie du territoire Congolais. Les tensions se sont cristallisées « dans les provinces congolaises du Haut-Katanga et du Tanganyika. Les affrontements ont même opposé les militaires des deux pays faisant un mort de chaque côté (Deveaux, 2020) ».

Visiblement la prétention zambienne trouve un fondement dans l'historicité coloniale du tracé des frontières. Dans le cas particulier de la frontière entre la Zambie et le Haut-Katanga, le Tanganyika (provinces frontalières avec la Zambie), la délimitation fut entièrement déterminée par la présence de minerais dans la région et faisait suite à une compétition pour ces minerais entre le roi Léopold II et la couronne britannique. La rudesse de cette compétition est illustrée par le fait que les négociations portant sur la délimitation de la frontière entre le Congo belge et la Rhodésie du Nord (Zambie) se sont étendues sur trois décennies. La délimitation de cette frontière n'a pas seulement eu pour effet de départager une zone minérale entre deux puissances étrangères, mais également de diviser une région caractérisée par un degré relativement élevé d'interconnexion et de similitude (Enid, 2014).

A titre indicatif, les royaumes lundas, une confédération des royaumes dont le plus important était basé dans le sud du Katanga, s'étendait jusqu'au Nord-Ouest de la Zambie. Le royaume de Kazembe qui était basé dans le Sud-Est du Katanga et le Nord de la Zambie furent divisés par la frontière anglo-belge. Aujourd'hui, *la majorité des groupes vivant dans le sud du Katanga sont transfrontaliers : les Lundas et les Tshokwe (Congo, Angola, Zambie) ; les Ndembo, Luena, Minungu, Kaonde, Bemba, Tabwa (Congo, Zambie). Ceux de ces groupes qui résidaient dans la région divisée par la frontière ont été réellement scindés en deux moitiés presque égale* (Kennes, 2009). Dans cette optique, il n'est pas étonnant de voir la Zambie revendiquer une quelconque partie du territoire congolais en faisant abstraction au principe d'intangibilité des frontières et aux autres normes qui régissent les rapports étatiques internationaux.

La maladie à Covid-19 a aussi révélé la forte dépendance alimentaire de la RD Congo vis-à-vis de pays limitrophes. En effet, lorsque la Zambie avait annoncé la fermeture de la frontière (de Kasubalesa), la RD Congo et particulièrement la province du Haut-Katanga avait sombré dans le chaos alimentaire étant donné que la farine de maïs, les riz, le formant (Principaux aliments

au Katanga) et bien d'autres denrées alimentaires proviennent de la Zambie. La Hausse des prix des denrées alimentaires sur le marché katangais avait connu une vitesse sans précédent. Ainsi, le gouvernement congolais devait gérer trois crises à la fois, à savoir : la crise sanitaire (Covid-19), la crise alimentaire (économique) et la crise sécuritaire. La Covid-19 a donc dévoilé que la forte dépendance alimentaire de la RD Congo envers la Zambie accroît la vulnérabilité du premier.

Si la RD Congo n'a pas encore clairement défini la vision de sa politique extérieure dans ses relations avec les Etats limitrophes, ceux-ci ont quant à eux une vision claire de la politique extérieure pour leurs relations avec la RD Congo. L'idéal du Rwanda dans sa vision de politique extérieure est d'assurer un contrôle de la RD Congo. Ce contrôle doit être interne et externe. Pour réaliser sa vision de politique extérieure, le Rwanda ne ménagerait aucun effort pour infiltrer l'armée congolaise, le service de renseignement, voir même le gouvernement et cela au grand dam du peuple congolais.

Il sied de signaler aussi que l'Angola a dans sa vision de politique extérieure l'intention manifeste d'annexer une partie du territoire congolais. En 2007 déjà, les forces armées angolaises occupaient une partie du territoire de Kahemba en RD Congo. Pour mettre fin à cette occupation et à ce conflit frontalier, le président Joseph Kabila (RDC) et Eduardo Dos Santos (Angola) ont, à l'issue d'une entrevue en juillet 2007, émis le vœu de régler ce conflit par des voies pacifiques notamment en sollicitant le concours des experts et archives des puissances colonisatrices (Belgique et Portugal) pour apporter lumière au cœur du problème (Sendwe, 2007). Ces événements, à la figure apparente de guerre d'agression violente ouvertement les principes qui régissent les relations entre les Etats dans le système international.

La RD Congo ne peut jouer un rôle important dans ses relations extérieures avec les pays limitrophes que si elle est seulement si, elle parvient à réduire sa dépendance vis-à-vis des pays voisins. Pour y parvenir, elle doit d'abord identifier les différents éléments qui accroissent sa vulnérabilité, en d'autres termes il est question d'identifier les menaces réelles et potentielles. Ensuite, la RD Congo doit se forger une doctrine claire de sa politique extérieure dans ses relations avec les pays voisins. Cette doctrine doit être connue et intériorisée par la population congolaise. Chaque citoyen dans sa sphère d'influence et de travail doit mettre son savoir et son savoir-faire à la réalisation de ladite vision.

En réalité, si aujourd'hui les USA est un acteur puissant dans les relations internationales c'est parce que ce pays a toujours construit une vision claire de sa politique extérieure :

l'endigement demeure, depuis plus d'un siècle, la pierre angulaire de la diplomatie américaine. L'anticommunisme a toujours été l'alpha et l'oméga des attitudes américaines et de leur politique que l'on soit de la droite ou de la gauche. La perception d'une menace soviétique a donné un sens à l'histoire de relations internationales des Etats-Unis d'Amérique. Mais puisque le communisme a périclité en Europe, les USA ont trouvé un substitut à l'anticommunisme afin de redonner une raison à leur politique extérieure. Cette nouvelle raison est la défense et l'exportation de la démocratie. Ainsi, « *pour défendre les valeurs démocratiques les USA consentiraient l'essentiel de leurs sacrifices* » (Duroselle & Kaspi, 2004). De cette façon, la sauvegarde de la démocratie correspond à leur intérêt national.

A l'instar des USA la République Démocratique du Congo doit se construire une raison de sa politique extérieure dans ses relations avec les pays limitrophes. Il doit identifier son ennemi principal et ses ennemis secondaires. L'exercice de l'identification de l'ennemi permettra à la RD Congo d'avoir une politique extérieure pragmatique. L'inexistence de l'identification d'un ennemi rend fragile et incertaine la diplomatie et la politique extérieure Congolaise.

En vérité, la désignation de l'ennemi réel, potentiel ou imaginaire sera un motif pour la RD Congo de s'organiser en interne et de renforcer son unité nationale. Ce pays ne peut projeter une politique extérieure efficace si au départ il demeure faible en interne. L'identification de l'ennemi va donc impulser l'énergie nationaliste et citoyenne pour travailler afin de réaliser une autosuffisance alimentaire, ensuite mettre en place une armée républicaine gage de la sécurité de l'intégrité territoriale, enfin instaurer un véritable Etat de droit démocratique gage de la paix nationale. C'est ce type d'Etat de droit qui va lutter contre la propension des leaders politiques à vouloir modifier la constitution pour assurer la pérennité au pouvoir. Cette pérennité qui est à la base de frictions sociales, de la mauvaise gouvernance et de la survivance des rebellions (guerres civiles). In fine, la RD Congo doit se méfier du principe d'intangibilité des frontières héritées de la colonisation car, la mondialisation est venue ressusciter et accroître le lien qui existait entre les communautés avant le découpage colonial.

## Conclusion

À l'apparition de la Covid-19, l'opinion publique tant nationale qu'internationale était persuadée qu'en touchant le continent africain, le Covid-19 provoquerait la fin de l'histoire de ce continent. Contre toute attente, l'Afrique a manifesté une résistance exceptionnelle et peu justifiable jusqu'à ce jour. Le taux de décès par le Covid-19 est sensiblement faible en Afrique comparativement au reste du monde. Toutefois, même si l'Afrique a été moins touchée que

l'Europe par la Covid-19, le nombre de cas augmente à mesure que la pandémie avance sur le continent à cause de la façon dont les autorités politiques, des Etats africains en général et congolaises en particulier, s'y sont prises dès le départ pour sensibiliser la population. On observe un amateurisme de la part des décideurs congolais en ce sens qu'il y a eu des contradictions dans les communications des cas atteints et guéris de la Covid-19. En effet, ces contradictions ont joué un rôle desinstitif de la population pour la prise au sérieux des mesures barrières afin de lutter contre la propagation du Covid-19.

Toutefois, la maladie à covid-19 présente des enjeux à la fois financier, politique, et écologique. S'agissant du premier enjeu, le Covid-19 semble sans doute pour les autorités politiques congolaises une aubaine pour capter l'aide financière internationale de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale, de la Chine ou encore des autres partenaires techniques et financiers internationaux soucieux de l'éradication de cette pandémie. Concernant le deuxième enjeu, nous constatons que la population congolaise a assisté à une succession de cas de décès des acteurs politiques et administratifs, tous décédés de suite du Covid-19 après que ceux-ci aient mené une action particulière touchant à la vie politique du pays. Concernant le troisième enjeu, nous estimons que le Covid-19 est venue diluer toute la force des Etats qui s'obstinaient à maintenir une croissance économique forte en faisant abstraction aux mesures de réduction des Gaz à effet de serre. En effet, le confinement total et partiel on réduit sensiblement le temps du travail et par conséquent l'intensité des activités productives. Vue sous cet angle, le Covid-19 est une opportunité écologique.

Hormis les enjeux du Covid-19 ci-haut présentés, la pandémie du Covid-19 a révélé aussi l'absence et/ou la fragilité de la politique extérieure congolais. Aussitôt que le premier cas a été signalé sur le territoire congolais le 10 mars 2020, l'Etat congolais a subi des attaques et menaces des forces étrangères à l'instar de forces armées zambiennes. L'absence d'une vision claire de politique extérieure a rendu vulnérable la RD Congo durant cette crise sanitaire. Alors que le gouvernement congolais annonçait l'état d'urgence sanitaire, le 24 mars 2020 de suite du Covid-19, la Zambie quant à elle avait trouvé dans cette annonce une belle occasion pour renforcer ses vellétés d'annexion d'une partie du territoire Congolais. En réalité, si la RD Congo n'a pas encore clairement défini la vision de sa politique extérieure dans ses relations avec les Etats limitrophes, ceux-ci ont quant à eux une vision claire de la politique extérieure pour leurs relations avec la RD Congo. L'idéal du Rwanda dans sa vision de politique extérieure serait d'assurer un contrôle de la RD Congo. Ce contrôle devrait être interne et externe. Il sied de signaler aussi que l'Angola aurait dans sa vision de politique extérieure l'intention manifeste

d'annexer une partie du territoire congolais. En 2007 déjà, les forces armées angolaises occupaient une partie du territoire de Kahemba en RD Congo. Pour mettre fin à cette occupation et à ce conflit frontalier, le président Joseph Kabila (RDC) et Eduardo Dos Santos (Angola) ont, à l'issue d'une entrevue en juillet 2007, émis le vœu de régler ce conflit par des voies pacifiques notamment en sollicitant le concours des experts et archives des puissances colonisatrices (Belgique et Portugal) pour apporter lumière au cœur du problème.

Eu égard à ce qui précède, nous estimons qu'à l'instar des USA, la République Démocratique du Congo devrait se construire une raison de sa politique extérieure dans ses relations avec les pays limitrophes. A cet effet, la RD Congo doit identifier son ennemi principal et ses ennemis secondaires. L'exercice de l'identification de l'ennemi lui permettra d'avoir une politique extérieure pragmatique. L'inexistence de l'identification d'un ennemi rend fragile et incertaine la diplomatie et la politique extérieure Congolaise.

Par ailleurs, en ce qui concerne le Covid-19 même si cette pandémie a révélé la fragilité et/ou l'absence de la politique extérieure congolaise, elle peut aussi être une occasion de son rayonnement international. Nous sommes convaincus qu'il n'est pas tard pour sauver l'humanité et ses valeurs mais, la RD Congo doit plus que jamais jouer un rôle déterminant pour présenter au monde un remède curatif contre le Covid-19. Le savoir endogène congolais est à même de mettre à la disposition de l'humanité une prescription médicamenteuse efficace dérivant des recettes des plantes médicinales des milieux ruraux.

Cette étude est une contribution éloquentes à l'analyse des grands problèmes internationaux contemporains. En dépit du fait qu'elle peut réclamer le mérite d'avoir touché aux questions ontologiques et épistémologiques des Relations Internationales pour les appliquer à une situation d'actualité (Covid-19), elle présente néanmoins des limites parce qu'elle n'aborde pas (ou peu) tous les enjeux possibles à l'instar de l'enjeu culturel, environnemental, etc. Ainsi cette étude ouvre une brèche de recherche pour ceux qui sont intéressés par la question de la politique extérieure de la RD Congo. Ils pourront donc approfondir les questions des enjeux environnementales du Covid-19, la fragilité de la politique extérieure de la RD Congo.

**ANNEXE 1**

**QUESTIONNAIRE D'ENQUETE**

**IDENTITE : Nom et Post-nom, Profession, Religion, Adresse**

Merci de répondre par un OUI ou par un NON.

**1. Croyez-vous que la maladie à Covid-19 est déjà en RDC ?**

**OUI                      NON**

**2. Croyez-vous qu'il y a des congolais qui sont atteints du Covid-19 ?**

**OUI                      NON**

**3. Etes-vous d'avis que les congolais meurent déjà de la Covid-19 ?**

**OUI                      NON**

**4. Faites-vous foi aux statistiques de l'évolution des décès et contaminations présentés par l'INRB ?**

**OUI                      NON**

**5. Soutenez-vous la mesure de confinement prise par le gouvernement congolais ?**

**OUI                      NON**

**Fait à Lubumbashi, le 21 janvier 2021**

## BIBLIOGRAPHIE

1. Bento B., *Politique intérieure et politique étrangère : deux faces d'une réalité. Portugal : 1974-1985*, Thèse de doctorat en sciences politiques, et sociales, Université Catholique de Louvain, disponible sur <http://hdl.handle.net/2078.1/111858>.
2. Borrell, J. (2020), « Covid-19 : le monde d'après est déjà là... », in *Politique étrangère*, n°2.
3. Braillard, p. & Djaili, M-R. (1997), *Théories des relations internationales*, Paris, PUF.
4. Burdeau, G. (1970.), *L'Etat*, Paris, Seuil.
5. Chimillier, G. M. (1995), *Humanité et souveraineté*, Paris, La Découverte.
6. Deveaux, J., « Incident frontalier entre Zambie et RDC : l'heure semble à l'apaisement », dans Franceinfo: *Afrique*, disponible sur <https://francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/incident-frontalier-entre-zambie-et-rdc-3986485.amp>, consulté le 28 juillet 2020, 16h37.
7. Dupuy, P-M. & Kerbrat, Y. (2016), *Droit internationale public*, 13<sup>e</sup> éd., Paris, Dalloz.
8. Duroselle, J-B., et Kaspi, A., *Histoire des relations internationales : de 1945 à nos jours*, 14<sup>e</sup> éditions, Tome 2, Paris, Armand Colin, 2004.
9. Enid, G. (2014), « Le Katanga et la Zambie : une tradition de transnationalisme négligée », in *Conjonctures congolaises 2014*, s/dir. De Marysse S., et Omasombo, T. J., *Cahier Africain* N°86, Paris, L'Harmattan,
10. Garcin, T. (2009), *Les grandes questions internationales. Depuis la chute du mur de Berlin*, Paris, Economica.
11. Kadony, M. D. (2013), *Les Etats postcoloniaux et la problématique de la démocratie en Afrique. Un bilan de 50 ans*, Munich, Ed. GRIN Verlag.
12. Kadony, N. K. (2021), *Droit international public*, Editions d'Essai, Lubumbashi.
13. Kadony, N. K. (2007), *Une introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'Harmattan.
14. Kennes, E. (2009), *Fin du cycle postcolonial au Katanga, RD Congo : Rébellions, sécession et leurs mémoires dans la dynamique des articulations entre l'État central et l'autonomie régionale, 1960-2007*, Thèse de doctorat. Université Laval & Université Paris I-Panthéon-Sorbonne.
15. Kounda, G., « Mort du juge Yanyi en RDC : si l'hypothèse de l'empoisonnement se confirme nous demanderons à l'Etat de nous accompagner dans la recherche de la vérité », disponible sur <https://rtbf.be/article/mort/.../10515454>, consulté le 03 août 2020, à 15h25.
16. Labana, L. (2006), *Les relations internationales. Présentation panoramique et approches théoriques*, Kinshasa, Ed. MédiasPaul.
17. Macleod, A. & O'Meara. (2008), *Théories de relations internationales. Contestations et résistances*, Outremont, Athénaa Edition.
18. Merle, M. (1985), *Forces et enjeux dans les relations internationales*, 2<sup>e</sup> éd, Paris, Economica.

19. Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, « Covid-19 : l'aide à l'Afrique », disponible sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique/evements/article/covid-19>, consulté le 15/01/2021 à 16h08.
20. Mova, S. H. (2014), *La Science des Relations Internationales. Essai sur le statut et l'autonomie épistémologique d'un domaine de recherche*, Paris, L'Harmattan.
21. Ngoie Tshimbabe, G. (2008), « La République démocratique du Congo et la quête de la politique étrangère pragmatique », dans Défis de consolidation de la paix, in *Africa Peace Research*, Serie N°2, Université de Bradford.
22. Nys, E. (1882), *Le droit de Laguerre et les précurseurs de Grotius*, Bruxelles, éd. Pedone.
23. Ogouyomi Orobi O. R. & all. (2021), « influence de la perception du risque sur d'adoption des mesures de ripostes à la Covid 19 : analyse du rôle de la vulnérabilité perçue », *Revue Internationale des Sciences de Gestion* « volume 4 : Numéro 1 » pp. 213-233.
24. Radiokapi , « RDC : Décès l'auditeur général de l'armée, lieutenant général Tim Mukunto », disponible sur <https://www.radiokapi.net/2021/01/15>, consulté le 12/06/2021 à 16h02.
25. Roche, J-J. (2001), *Théories des relations internationales*, 4e édition, Paris, Montchrestien.
26. Sur, S., *Relations Internationales*, Paris, éd. Montchrestien, 5<sup>e</sup> éd., 2010.
27. Roy, S., « Le Messianisme comme idéologie influente dans la politique extérieure de Ronald Reagan (1980-1988), in *Actes du 6<sup>e</sup> Colloque étudiants du département d'Histoire*, 2003.
28. Sendwe, D., « Archives belges pour régler le conflit RDC Angola concernant Kahemba », disponible sur <http://cdfrique.afrikblog.com/archives/2007/08/03/5802636.html>, consulté le 16 juillet 2020 à 01h52.